

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, **Monsieur Guillaume MARÉCHAL**, **Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise**, certifie que l'**avis à la population complémentaire du Conseil Communautaire du 09 février 2026** a été affiché le jeudi 5 février 2026, dans les panneaux d'affichage prévus à cet effet, aux portes de l'Intercommunalité, située au 30 avenue Eugène Gazeau à Senlis et publié sur le site internet.

Fait à Senlis, le 5 février 2026



Guillaume MARÉCHAL

*Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines*

Le 5 février 2026

AVIS A LA POPULATION COMPLÉMENTAIRE

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se réunira :
Séance du lundi 9 février 2026 à 20h00
Salle Polyvalente « Jean Ruby » - Infrastructure sports et loisirs -
5 route de Nanteuil - 60300 Mont-l'Évêque

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 08. Approbation de la procédure d'urgence pour l'ordre du jour complémentaire du conseil communautaire
- 09. Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

QUESTIONS ECRITES / ORALES



Guillaume MARÉCHAL

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines